

Septième Année. — N° 52.

Prix du numéro 10 centimes.

Jeudi 29 Juin 1893.

Bureaux: Rue de la Serre, 27.

# LA FRÉDÉRATION HORLOGÈRE

## ABONNEMENTS

Un an:	Six mois
Suisse . . . Fr. 6—	Fr. 3—
Union postale » 12—	» 6—
On s'abonne à tous les bureaux de poste	

Paraissant le Jeudi et le Dimanche à la Chaux-de-Fonds

Organe de la Société intercantonale des Industries du Jura, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

## Expositions

Après l'exposition universelle de Paris, en 1889, l'opinion générale était que ces grandes exhibitions de la force productive des nations deviendraient de plus en plus rares, pour le double motif que leur utilité n'était pas toujours en rapport avec les sacrifices considérables qu'elles coûtaient aux exposants, et qu'à force de faire grand, on finirait par rendre impossible leur organisation dans les pays de moyenne grandeur.

Mais on comptait sans les Américains, qui ont à leur disposition des ressources financières considérables, et dont le principe et l'habitude sont de faire grand. L'exposition de Chicago dépasse tout ce qu'on a vu jusqu'ici en grandeur, puisqu'elle occupe un espace cinq ou six fois plus considérable que celui qu'occupait, au Champ de Mars et à l'Esplanade des Invalides, la dernière exposition parisienne.

Pour en revenir à l'Europe, les appréhensions qu'avait fait naître, pour de futurs organisateurs, l'énorme succès de l'exposition de 1889, semblent s'être dissipées. Paris s'apprête à convier le monde à la fin du siècle, et l'on dit déjà que la future exposition laissera loin derrière elle ses devancières. Dans un cadre plus restreint, Madrid et Anvers convieront le commerce, l'industrie et les arts l'année prochaine, et Genève organise une exposition nationale suisse pour l'été de 1896.

Comme on le voit, les sollicitations ne manqueront pas à ceux de nos producteurs disposés à se mesurer avec la concurrence dans ces grands tournois internationaux; même on peut dire qu'il serait avantageux pour tout le monde qu'ils eussent lieu à des époques plus espacées.

\* \* \*

Nous ne parlerons pas de l'exposition internationale de Madrid, que l'on projette d'ouvrir le 1<sup>er</sup> avril si la participation des exposants est suffisante. C'est, paraît-il, une entreprise particulière, sur l'organisation de laquelle les maisons suisses sont invitées à prendre des renseignements avant de s'engager.

Anvers est en pleine organisation de sa deuxième exposition universelle, qui sera ouverte le 5 mai 1894, pour durer au moins six mois.

Nos industries, particulièrement l'horlogerie, avaient dignement figuré au concours de 1885. Iront-elles à Anvers l'année prochaine? C'est ce qu'il serait prématuré d'affirmer aujourd'hui. Nous sommes en plein Chicago, très peu fixés encore sur la nature de ce que nous récolterons dans cette « foire du monde » et l'exposition nationale de Genève nous attirera de toute la force d'une attraction très forte et très naturelle. Anvers vient entre deux; c'est beaucoup, en si peu de temps.

Mais ce n'est pas trop peut-être. Anvers a laissé d'excellents souvenirs à ceux qui l'ont visitée il y a huit ans. Et puis, nous faisons de grandes affaires d'horlogerie avec ce pays ami, et l'horlogerie française, qui n'a pas jugé à propos d'affronter la lutte à Chicago, sera peut-être attirée à Anvers.

La question de notre participation vaut donc la peine d'être examinée sérieusement, sans hâte et sans parti pris.

Le consul de Belgique à Genève, vient d'adresser à la Chambre cantonale du commerce, de l'industrie et du travail, une lettre dans laquelle il exprime, au nom de son gouvernement, la grande satisfaction qu'il éprouverait à voir les producteurs de notre canton prendre part en grand nombre à cette exposition. Une première consultation va être ouverte parmi les membres de la Chambre

cantonale, pour connaître leur opinion personnelle ainsi que les avis qu'ils auront recueillis dans leur entourage.

Nous serons donc bientôt fixés, sinon sur l'attitude définitive que prendra notre commerce et notre industrie, tout au moins sur l'accueil qu'il fera à l'invitation qui lui est adressée au nom du gouvernement belge et des autorités de l'exposition d'Anvers.

## Le krack de demain

*L'horloger-bijoutier français*, qui paraît à Paris a, comme en-tête de sa première page, dans son dernier numéro : *Retour aux corporations*, et publie l'article de fond suivant :

Un krack, dont nul ne peut prévoir les conséquences terribles, est à la veille de se produire dans nos industries. Depuis de longs mois, les banquiers de l'industrie, avec un patriotisme qui les honore, sacrifiant très souvent leurs intérêts personnels, se sont efforcés de rétablir l'équilibre budgétaire d'importantes maisons de bijouterie parisiennes, sachant bien que leur déconfiture pouvait être le pré-lude d'une redoutable catastrophe.

Nous considérons qu'il est de notre devoir de dire la vérité, si pénible qu'elle puisse être.

Dans notre numéro du 15 avril 1892, sous la rubrique *La situation* nous nous sommes efforcés de rassurer nos lecteurs sur les bruits très exagérés qui circulaient alors sur certaines maisons qui, à l'heure où paraîtront ces lignes, seront, sinon en liquidation, au moins à la veille de disparaître.

Aujourd'hui, nous estimons qu'il serait puéril de nier l'évidence même; ce que nous conseillons c'est le calme, la prudence et l'énergie, qui peuvent, seuls, éviter un krack qui pourrait, malheureusement ne point se limiter à la fabrique, dont l'un des membres les plus en vue vient d'être frappé par l'adversité.

Nous n'avons pas toujours partagé les idées de cet homme, mais nous reconnaissions, néanmoins, que ses efforts, son intelligence, son dévouement aux intérêts de notre corporation, méritaient un meilleur sort; c'est une des nombreuses victimes de la cause du travail, sur laquelle on piétinera demain avec une satisfaction farouche. Nous qui fûmes

quelquefois l'adversaire de ce grand vaincu nous lui adressons l'assurance de nos sympathies et prenons part à son infortune.

Quant aux bruits que l'on fait circuler sur la solidité du crédit de certains établissements financiers, ils sont contournés et dus à la légèreté avec laquelle certaines personnes portent des « on-dit » en les grossissant à loisir.

Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas être prudent, bien au contraire, et aujourd'hui surtout, il faut savoir en quelles mains on remet et ses capitaux et ses marchandises ; mais ce qu'il importe, c'est de ne pas aggraver la situation en discréditant sans raison aucune, acheteurs et banquiers.

L'avenir nous apprendra à qui incombe la responsabilité de catastrophes qu'il était facile d'éviter. Nous nous efforcerons de démontrer dans l'article qui va suivre que pour sortir de cette situation périlleuse et pleine de navrantes surprises, il n'y a qu'un moyen, c'est de recourir à la création des syndicats obligatoires, c'est-à-dire de reformer les corporations en tenant compte des idées moderne et des progrès accomplis depuis un siècle.

*Ed. Aubriot ainé.*

## Brevets d'invention

### Horlogerie et Bijouterie

#### LISTE DES DESSINS ET MODÈLES

##### Enregistrements

N° 580. 27 mai 1893, 8 h. a. — Ouvert. — 1 modèle. — Boîtes de montres en métal. — *Hirsch, Achille*, Chaux-de-Fonds (Suisse).

##### Modifications

N° 53. 29 octobre 1889, 3  $\frac{1}{4}$  h. p. — Ouvert. — 11 modèles. — Aiguilles de montres. — *Boillot frères*, Chaux-de-Fonds (Suisse). *Cession* du 14 juin 1893, en faveur de « Boillot, Edouard », Chaux-de-Fonds (Suisse); enregistrement du 15 juin 1893.

N° 194. 10 avril 1891, 8 h. a. — Ouvert. — 2 modèles. — Mouvements de montres. — *Schaechlin, William*, Biel (Suisse). *Transmission* ensuite de décès, suivant déclaration du 8 juin 1893, en faveur de « Schaechlin, Veuve, W. », Biel (Suisse). Mandataire : *Furrer, Gottfried*, Biel; enregistrement du 9 juin 1893.

N° 196. 17 avril 1891, 3 h. p. — Ouvert. — 12 modèles. — Aiguilles de montres. — *Boillot frères*, Chaux-de-Fonds (Suisse). *Cession* du 14 juin 1893, en faveur de « Boillot, Edouard », Chaux-de-Fonds (Suisse); enregistrement du 15 juin 1893.

N° 264. 27 août 1891 2  $\frac{3}{4}$  h. p. — Cacheté. — 6 modèles. — Aiguilles de montres. — *Boillot frères*, Chaux-de-Fonds (Suisse). *Cession* du 14 juin 1893, en faveur de « Boillot, Edouard », Chaux-de-Fonds (Suisse); enregistrement du 15 juin 1893.

N° 357. 16 avril 1892, 7  $\frac{1}{2}$  h. p. — Cacheté. — 7 modèles. — Aiguilles de montres. — *Boillot frères*, Chaux-de-Fonds (Suisse). *Cession* du 14 juin 1893, en faveur de « Boillot, Edouard », Chaux-de-Fonds (Suisse); enregistrement du 15 juin 1893.

##### Prolongations

N° 194. 10 avril 1891, 8 h. a. — (II<sup>e</sup> période 1893/96). — 2 modèles. — Mouvements de montres. — *Schaechlin, Veuve, W.*, Biel (Suisse). Mandataire : *Furrer, Gottfried*, Biel; enregistrement du 9 juin 1893.

N° 196. 17 avril 1891, 3 h. p. — (II<sup>e</sup> période 1893/96). — 2 modèles. — Aiguilles de montres. — *Boillot, Edouard*, Chaux-de-Fonds (Suisse); enregistrement du 15 juin 1893.

N° 197. 16 avril 1891, 8 h. p. — (II<sup>e</sup> période 1893/96). — 1 modèle. — Calibre de montre à clef. — *Société horlogère Jolidon, Willemin & Cie*, à Villars sur Fontenais; et *Barré*,

*Emile, Bressaucourt (Suisse)*. Mandataire : *Ritter, A., Bâle*; enregistrement du 8 juin 1893.

N° 219. 4 juin 1891, 11  $\frac{1}{4}$  h. a. — (II<sup>e</sup> période 1893/96). — 3 modèles. — Montres presserlettes et calibres de montres. — *Société suisse d'horlogerie, fabrique de Montilier*, Montilier (Suisse); enregistrement du 15 juin 1893.

## Radiations

N° 195. 9 avril 1891, 11  $\frac{3}{4}$  h. a. — 1 modèle. — Ebauches de montres. — *Société industrielle de Moutier*, Moutier (Suisse); éteint le 9 avril 1893.

N° 196. 17 avril 1891, 3 h. p. — 10 modèles sur 12. — Aiguilles de montres. — *Boillot frères*, Chaux-de-Fonds (Suisse); éteint le 17 avril 1893.

## Modification

*Marque n° 1994*, déposée le 26 juillet 1887 pour *boîtes et mouvements de montres et autres pièces d'horlogerie*. Suivant inscription du 23 décembre 1892 au registre du commerce, la raison sociale « *Lévy frères* » à Biel, propriétaire de cette marque, est modifiée comme suit : « *Samuel Lévy* ». Communiqué au bureau et enregistré le 20 juin 1893.

## A propos d'un incident récent dans la Section suisse, à Chicago

Nous apprenons de Chicago, d'une source autorisée, que la presse suisse, mal ou incomplètement renseignée, a inexactement rapporté et commenté l'incident Némitz et les circonstances dans lesquelles l'intervention du commissaire suisse s'est produite.

Ainsi, on a prétendu que le commissaire suisse avait ordonné la fermeture de la section suisse pour protester contre la violation du principe de l'exterritorialité, résultant de l'arrestation de N..., dans la section même. Il n'en est pas ainsi et les motifs de l'intervention du commissaire sont les suivants :

1<sup>o</sup> L'arrestation de N... ne lui a pas été notifiée.

2<sup>o</sup> Cette arrestation a été accompagnée de la fermeture du pavillon genevois et de l'occupation du dit pavillon par un agent de la douane américaine.

3<sup>o</sup> La remise du dit pavillon a été refusée au commissaire par l'inspecteur de douane en charge, de même que l'ouverture du coffre-fort placé au centre de ce pavillon et qui appartient à la section suisse et non à l'agent commercial N...

Ne pouvant admettre que la section demeure en état d'occupation et partiellement fermée, le commissaire suisse a ordonné sa fermeture complète.

En suite d'explications, le directeur de la douane a admis :

a) Que le commissaire aurait dû être avisé de l'arrestation de N...

b) Que sur les points 2 et 3, il y avait eu erreur et mauvaise interprétation de la part des employés subalternes, des ordres qu'ils avaient reçus.

c) Qu'il accorderait les satisfactions désirées par le commissaire et qu'il regrettait l'incident.

Le commissaire s'est déclaré satisfait qu'il fut reconnu que la douane avait

manqué d'égards envers lui, et les deux parties sont tombées d'accord pour admettre qu'il n'y avait pas eu conflit, mais simplement malentendu entre le commissaire suisse et les autorités douanières, tout étant fini et réglé dans les conditions les plus amicales possibles.

En résumé, le commissaire suisse n'a nullement protesté contre le principe même de l'arrestation de N..., mais simplement contre les procédés incorrects des agents subalternes de la douane.

Quant au cas N..., on sait qu'il n'a pas été jugé, la cause ayant été retirée du rôle et le séquestre de la marchandise annulé.

Ces quelques détails remettent toutes choses au point et rectifient les versions erronées des journaux, dues, il faut le reconnaître, à l'absence de renseignements sûrs et complets.

## Traité de commerce

On lit dans le *Journal de Genève*:

Le traité de commerce franco-russe a été signé. Le protectionnisme français, moins intransigeant que lorsqu'il s'agissait de la Suisse son ancienne amie et sa modeste voisine, a ouvert largement les barrières du tarif minimum pour y laisser passer les pétroles russes en échange d'avantages qui ne représentent pas à beaucoup près pour l'exportation française les millions qu'elle a perdus par la rupture de ses relations séculaires avec notre pays. Ainsi, tout ce que l'on avait dit jusqu'à ce moment-là de l'intangibilité du système douanier inventé par M. Méline et ses amis a été complètement oublié et tous ces dogmes soi-disant sacrés ont été sacrifiés fort gairement au fantôme de l'alliance russe. Nous ne réclamons pas, nous félicitons au contraire les Russes d'avoir été plus heureux que nous ; nous bornant à constater avec philosophie ce phénomène profondément humain que, pour les nations comme pour les individus, les amitiés d'hier et d'aujourd'hui présentent bien peu auprès de celles de demain. Seulement que l'on ne nous parle plus de ce coran protectionniste auquel on ne pouvait changer une virgule et avec lequel il est, paraît-il, des accommodements.

Les négociations commerciales engagées entre l'Allemagne et la Russie viennent, au contraire, d'être rompues, en raison, dit-on à Berlin, des exigences de ce dernier pays, auxquelles l'Allemagne a répondu par des contre-propositions qui ont fait jeter les hauts cris à Pétersbourg. À Paris, on se plaît à voir dans cette rupture l'effet du mécontentement causé dans les hautes régions allemandes par le traité franco-russe dont nous parlions tout à l'heure.

## Nouvelles diverses

**Apprentis mécaniciens.** — On écrit de Couvet que les candidats au diplôme étaient quinze aux examens qui ont eu lieu cette semaine pour les apprentis mécaniciens.

Les premières récompenses ont été remportées par : 1. Jeanneret, Luther, Locle — 2. Vuithier, Jules, Locle — 3. Uebersax, Eugène, Chaux-de-Fonds — 4. Lamarche, Léon, Chaux-de-Fonds — 5. Perdrisat, Charles, Fleuri — 6. Kopp, William, Couvet — 7. Petit-pierre, Otto, Couvet — 8. Gysin, Rodolphe, Boveresse — 9. Bois-de-la-Tour, Henri, Môtier — 10. Schenker, Edouard, Couvet.

Les 4 premiers ont reçu 15 francs ; les 6 derniers 10 fr.

## Ce que coûte la vie dans les différentes capitales

On lit dans le *Monde Economique*:

Le Parlement anglais, ayant voulu savoir ce que coûtaient les principales denrées dans les diverses capitales de l'Europe, voici le résultat de l'enquête faite pour répondre à son désir.

**Beauf:** (1<sup>re</sup> qualité). — Prague, 0 fr. 70; Vienne, 0,80; Pest et Rome, 0,85; Francfort-sur-le-Mein, 0,90; Bruxelles, 1,08; Paris, 1,25 à 1 fr. 65.

**Pain (1<sup>re</sup> qualité):** — Pest, 0 fr. 11; Prague et Bruxelles, 0,15; Vienne, 0,17 1/2; Rome et Francfort, 0,20; Paris, 0,20 à 0,22 1/2; Berlin, 0,22 1/2.

**Sucre.** — Prague, 0 fr. 37 1/2; Vienne, 0,37 1/2 à 0,40; Pest, 0,40; Francfort, 0,40 à 0,45; Bruxelles, 0,47 1/4; Paris, 0,65; Rome, 0,75.

**Café.** — Bruxelles, 1 fr. 43 3/8; Berlin, 1,72 1/4; Pest, 1,80; Francfort, 1,85; Vienne, 2,10; Prague, 2,12 1/4; Rome, 2,35; Paris (grille) 3 fr. 10.

Résultat final : Paris est presque toujours au dernier rang.

Paris est décidément la ville où la vie est le plus cher.

Nous savons, et il faut que nos travailleurs sachent à qui ils le doivent.

Les idées socialistes sont en faveur. Chacun prétend améliorer le sort du pauvre. Mais, en attendant, on a voté et l'on maintient des lois qui renchérissent la vie du consommateur d'un quart, d'un tiers, de moitié, et enrichissent d'autant le producteur.

## Procédés industriels

**Bronzages florentins.** — Voici deux procédés pour bronzages florentins :

Prenez sanguine 4 parties  
Plombagin 1 —

Délayez le tout soit à l'essence, soit à l'esprit de bois, recouvrez l'objet à bronzer de cette composition, cela au moyen d'une brosse; laissez sécher puis brossez avec une brosse sèche pour faire tomber l'excès, ensuite passez une brosse sèche sur un morceau de cire et brossez avec la pièce bronzzée.

Ou bien prenez :

Sanguine 3 parties  
Carbure de fer 1 —  
Plombagin 1 —

Broyez bien le tout, délayez ensuite dans l'esprit de bois; puis procédez pour le reste comme il est dit plus haut.

Pour bronzer les pièces en cuivre, il faut d'abord les dérocher, c'est-à-dire les passer à l'eau-forte, puis les rincer plusieurs fois et passer à la sciure. Pour les pièces en fer, zinc, etc., il faut les cuivrer avant d'appliquer le bronze, le cuivrage s'opère soit au bain galvanique, soit simplement au trempé, en mettant l'objet à cuirer dans un bain de sulfate de cuivre; pour les bronzes florentins, le cuivrage doit être rouge.

On peut rendre le bronze, ou plus clair ou plus foncé, en ajoutant ou plus de sanguine ou plus de plombagin. On peut aussi donner plusieurs couches, mais alors le passage à la cire ne doit se faire qu'après la dernière couche.

Marceau.

## Cote de l'argent

du 28 Juin 1893.

Argent fin en grenailles . . fr. 136»50 le kilo.

## IMPORTATION ET EXPORTATION D'HORLOGERIE

pendant le mois d'avril 1893.

	Importation		Exportation		Quantité exportée dans la même période 1892
	Kilo	Valeur	Kilo	Valeur	
Métaux, orfèvrerie et bijouterie					
Or non ouvrière . . . . .	258	94	163	116	153
Or monnayé . . . . .	4,105	1,015	87	85	24
Argent monnayé . . . . .	17,934	17,934	2,091	824	681
Or, argent, platine, laminés, etc. . . . .	831	448	14,385	17,737	15,437
Orfèvrerie doré et l'argent; bijouterie viole . . . . .	1,136	632	172	198	202
Horloges et montres					
Horloges à poids . . . . .	19	19	—	—	160
Pendules à ressort, américaines ou de la Forêt-Noire . . . . .	34	22	22	22	1
Autres pendules à ressort . . . . .	18	17	16	16	1
Pièces à musique . . . . .	9	9	—	—	3
Montres en boîte de nickel, etc. . . . .	388	5,759	101,687	184,364	291
Montres en boîte d'argent . . . . .	26	663	184,364	184,364	168,858
					43,511
					35,892

Qui pourrait entreprendre

## Dorages et nickelages

de mouvements par grandes séries.

Adresser offres et prix à la **Fabrique de BÉVILARD.**

2167-4

Messieurs les fabricants d'horlogerie soignée haute fantaisie sont priés de soumettre leurs genres avec prix à Messieurs Courvoisier frères à la Chaux-de-Fonds.

2173-2



## AVIS

2166

L'Administration de la faillite de **Hans Ringier**, précédemment fabricant d'horlogerie au Locle, offre à vendre de gré à gré, l'horlogerie composant l'actif de la masse. — Pour la visiter, s'adresser à M. **Paul Baillot Houriet**, courtier sur les Reynes, Locle, et pour les conditions de vente, à l'administration sous-signée : **H. Grosclaude**.



## Pour mécanicien

On offre à vendre une **raboteuse** en parfait état.

2168-4

S'adresser Fabrique de Bévilard.

Un horloger praticien, connaissant toutes les parties, ayant dirigé la fabrication des montres les plus compliquées pendant nombre d'années, désirerait entrer en relations avec une bonne maison d'horlogerie pour des ouvrages quelconques, particulièrement des mécanismes. Les meilleures références sont à disposition.

S'adresser au bureau du journal qui renseignera.

2182-2



## Horlogerie

### DEMANDE DE PLACE

Un jeune homme actif et sérieux horloger praticien au courant de toutes les parties de la montre, connaissant la fabrication et le commerce de l'horlogerie, la tenue des livres et la correspondance, et pouvant apporter les éléments d'un commerce rémunérateur, cherche position stable. — Ecrire case postale 268, St-Imier.

1881

## FABRIQUE D'HORLOGERIE ALBERT SÉMON, St-Imier

Montres or, argent et acier fantaisie de toutes variétés 10, 11 et 12».

Montres cal. savonnettes boules argent et acier, richement décorées.

10» contours or, argt., argt. doré et acier, boules cristal variées, à chainettes ou châtelaines.

Boules Presse lettre 30» ancre et cylindre, trottées au centre.

Montres 16 et 19» argent, acier et alluminiun ancre et cylindre, trottées au centre.

18» acier, argent et galonné, cylindre et ancre.

Sur commande, tous les genres.

## Diamantine nouvelle

poudre très recommandée pour polissages prompts et soignés d'acières et métal.

2099-1

**E. Freitag,**  
BIENNE (Suisse).  
Exportation.

## AVIS

aux

2171-51.

## Fabricants d'horlogerie

Cadrans flinqués, émaux transparents de toutes couleurs et formes, sur plaques fin, produisant les plus brillants effets.

### Prix sans concurrence.

**César Willeumier**

3, rue du Puits, 3

CHAUX-DE-FONDS

## MATILE-MATHEY CHEMISIER BIENNE

Fabrication de pochettes pour montres.

## VERRES de MONTRES en tous genres

Vente en gros et détail  
Boules variées et couleurs de 7 à 60 lignes.

**PRIX RÉDUITS**  
**A TE GINDRAUX**  
Industrie, 4, BIENNE. 1818-13

## Chronographe

Le plus complet, comme observations (1/2 de 24 à 24 heures). Le plus simple comme mécanisme fait jusqu'à ce jour. Brevet + 6013 à vendre. — S'adresser pour renseignements à MM. Immer Schneider, ingénieur, et conditions Gunn, horloger, Genève. (Hc. 5269 X.)-3

## IMPRIMERIE de la FÉDÉRATION HORLOGÈRE SUISSE CHAUX-DE-FONDS

Déclarations de douane Types officiels avec Bulletins d'expéditions Raison sociale, etc. Economie de temps et d'argent, pour MM. les fabricants d'horlogerie.

**Berner Medaillen-Münze**

Zürich 1883      Chaux-de-Fonds 1881  
Diplôme pr. meill. poinçon      Médaille d'argent

Médailles de l'Exposition Universelle, à Paris 1889

**F. HOMBERG, graveur-médailleur, BERNE**

Atelier pour la Frappe de fonds de montres  
Assortiment riche de dessins. — Album à disposition

Gravure artistique et industrielle sur métaux et bois  
POINÇONS et ESTAMPES pour L'HORLOGERIE

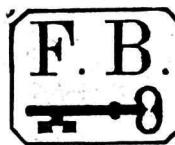
Spécialité de Marques de Fabrique

On se charge gratuitement de l'Enregistrement au Bureau fédéral. Déjà 2000 marques ont été déposées par mon entremise et gravées dans mes ateliers. 1742-12

**NOUVELLE BOITE DE MONTRE ÉCONOMIQUE  
ET IMPERMÉABLE**  
de F. BORGEL, fabricant, à Genève



Marque de Fabricant

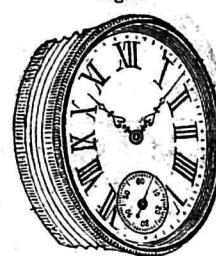


déposée



Brevetée dans tous les pays  
Les contrebandiers seront poursuivis avec toutes les rigueurs de la loi.

Fig. 2



Fabrication en toutes grandeurs et pour tous genres de mouvements

**AVIS** à MM. les Fabricants d'Horlogerie

M. F. Borgel porte à la connaissance de tous les fabricants d'horlogerie qu'ils trouveront des Boîtes économiques et imperméables à vis brevetées toutes faites et montées d'une façon interchangeable et soignée en forme Bassines et Ls XVI sur mouvements Dubail, Monnin, Frossard & Cie de Porrentruy

» Fontainemelon

à prix réduits et avec emboîtement préparé en argent, galonné, acier et plaqué or.

On fabrique la boîte or sur commande

Représentation et dépôt de vente à Chaux-de-Fonds chez :

**M. Rodolphe Uhlmann, Rue Daniel JeanRichard, 21.**

Forte récompense à toute personne dénonçant un contrebandier.

Aucune autre fabrique n'est autorisée à la fabrication de cette boîte.

**AVIS**

MM. Dubail, Monnin, Frossard & Cie, de Porrentruy avisent MM. les fabricants qu'ils livrent dès maintenant leurs mouvements finissages 19<sup>me</sup> Glashütte et 18, 19<sup>me</sup> à ponts avec mécanisme d'emboîtement tout fixé, spécialement destiné pour la Boîte imperméable et économique à vis Borgel.

DUBAIL, MONNIN, FROSSARD &amp; Cie.

**AVIS**

La Fabrique de Fontainemelon avise MM. les fabricants qu'elle livre dès maintenant ses finissages 18 et 19<sup>me</sup> avec mécanisme d'emboîtement tout préparé, spécialement destiné pour la Boîte économique et imperméable à vis Borgel.

FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON.

## Soudure d'Aluminium

à la flamme et au fer

Brevet de M. Lançon, de Biel

En vente chez MM. Schanz frères, fournitures d'horlogerie, Chaux-de-Fonds, et chez le dépositaire, M. J. Herzig, rue du Parc, 86, Chaux-de-Fonds.

2174-2

Fabrique mécanique de boîtes acier  
en tous genres

**ROBERT GYGAX**  
S<sup>T</sup> - I M I E R

Spécialité de boîtes fantaisie, carrière invisible, système breveté, pour lesquelles il peut être fait tous sujets d'après dessins.

52

TÉLÉPHONE

2104-

## J. WYSS FILS, CHAUX-DE-FONDS

Cadrans paillonnés en émaux transparents, teintes. RUBIS BLEUES, OPALES, etc., sur plaques gravées et flinquées; articles brevetés. — Nouveaux genres de cadrans et plaquettes pour fonds de boîtes émaillés sur métaux fins, émaux nacrés de diverses nuances: Articles déposés.

1951-7

**NOUVEAU**

Oxidation de boîtes d'acier en tous genres, rouge, brun et noir, d'un très beau brillant.

Oxidation ordinaire très solide.

**L.-A. RIESEN, Berne**

Premier atelier fondé en 1882; seule maison pouvant par suite de longues expériences garantir la solidité et empêcher la rouille après l'oxydation.

2073-1

**THE MARINE, INSURANCE COMPANY, LIMITED**  
Transport-Versicherung. — Assurances transport.

Fondée à Londres en 1836.

Capital fr. 25,000,000. — Réserve fr. 12,000,000.

Assurances du transport de valeurs et de marchandises, par terre et par eau, par polices spéciales, d'abonnement et en bloc. — Assurances de corps de bateaux à vapeur. — Assurances de voyages.

Sécurités de premier ordre. — Conditions avantageuses.

Prière de s'adresser pour tous renseignements au directeur, fondé de pouvoirs pour la Suisse, M. Alfred Bourquin, à Neuchâtel, ou aux agents dans les cantons.

2075-89

## ÉCOLE D'HORLOGERIE et de MÉCANIQUE

CHAUX-DE-FONDS (Suisse)

Apprentissage d'horlogerie complet: trois ans. Apprentissage d'horlogerie pour spécialités. Apprentissage pour mécaniciens: trois ans. Classe spéciale de fabrication horlogère par procédés mécaniques perfectionnés. Cours théoriques, dessins techniques.

Bureau officiel d'observation des montres  
avec bulletin au cachet communal

S'adresser au Directeur.

2010-16